ROUBAIX

LILLE, 15, rue d'Angleterre —o— *Grande-Rue, 84, ROUBAIX*

CONDITIONS :

Par le Poste, Un An	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —

Départements transfrontières et Etranger, Port en sus

PUBLICITÉ

Annonces	à ligne.	0,60
Réclames	»	0,75
Faits-divers	»	1,50
Locale	»	2,00

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA PAIX ANGLO-BOER

Les conditions

M. Balfour a fait, à la Chambre des Communes, les déclarations annoncées au sujet des conditions de la paix :

Tous les prisonniers rentreront dans le Sud de l'Afrique aussitôt que possible sans perdre leur liberté ni leurs propriétés ; il n'y aura pas de poursuites excepté en cas de dérogation aux lois de la guerre.

Les langues hollandaise et anglaise seront enseignées dans les écoles ; les armes seront laissées pour la protection individuelle.

L'occupation militaire cessera aussitôt que possible. Un gouvernement autonome sera substitué alors.

Aucun impôt ne sera prélevé sur le Transvaal pour les frais de guerre.

Trois millions de livres seront allouées pour la restauration des fermes ; aussitôt que les circonstances le permettront, une Commission sera nommée pour procéder à la réinstallation des habitants et pour aider les indigents en procurant de la nourriture et des abris pour les animaux et les outils pour assurer la reprise de leurs occupations.

Les commissaires disposeront de trois millions de livres et seront autorisés à reconnaître les effets qui leur seront présentés ; en vertu de la loi de 1900, le gouvernement fera les avances dans le même but au moyen de l'emprunt 3 0/0.

Aucun étranger ni rebelle n'aura droit à aucune avance. Les sujets anglais ayant servi dans les rangs ennemis sont susceptibles de passer en jugement.

Concernant les rebelles, lord Kitchener a informé ensuite les délégués que, suivant les vues du Gouvernement, ils seront susceptibles d'être jugés conformément à la loi de la colonie à laquelle ils appartiennent.

Les simples soldats seront privés du droit de vote leur vie durant. Aucune peine ne sera prononcée.

Les déclarations de M. Balfour ont été très applaudies.

PETIT CALENDRIER

Mardi 3. — **Sainte Clotilde.** — Ador. : Canticu.

Soleil : lever 4 h. 02, coucher 7 h. 54. — Lune : lever 2 h. 09 m., coucher 4 h. 29 m.

Mercredi 4. — **Saint François Caracciola.** — Ador. : La Madeleine, Saint-Vital (Petites Sœurs des Pauvres), Limoni-Fontaine.

Soleil : lever 4 h. 03, coucher 7 h. 55. — Lune : lever 2 h. 46 m., coucher 5 h. 48 s.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

Paroisse Saint-Antoine de Padoue

Les pèlerinages du mois de juin

— 3 juin, mardi, à 8 h. 3/4, messe du pèlerinage de Boubecque. Le chant par les jeunes filles de cette paroisse, célébrant M. le vicaire de Boubecque ; à 9 h. du matin, pèlerinage de la paroisse St-Sépulcre de Roubaix, messe basse célébrée par M. le curé de St-Sépulcre, avec chant par toute l'assistance.

— 5 juin, jeudi, à 8 h. 1/2, pèlerinage du pensionnat Sainte-Thérèse de Tourcoing, chant par la chorale des élèves ; à 9 h. pèlerinage de l'école des filles de la rue de l'Ouest ; messe basse avec chant par les enfants.

UNE MESSE DE PRÉMICES

à Notre-Dame

Lundi matin, en l'église Notre-Dame a eu lieu une touchante cérémonie : la messe solennelle de prémices de M. l'abbé Henri Piat, fils de M. et Mme Piat-Desrousseaux.

Une assistance nombreuse et recueillie de parents et d'amis, avaient pris place dans le chœur et la grande nef.

Dans les stalles on remarquait la présence de M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin, M. le chanoine Dieu, supérieur, et M. le chanoine Caron, sous-directeur du collège de Marcq ; M. le chanoine Chabé, supérieur, et M. l'abbé Ghesquier, directeur du collège de Roubaix ; le R. P. Pascal, franciscain ; M. l'abbé Bataille, ancien professeur du collège de Roubaix, et un grand nombre de prêtres de la ville.

M. l'abbé Piat était assisté à l'autel de M. le chanoine Evrard, doyen de Notre-Dame ; et de MM. les abbés Piat, frère du nouveau prêtre, professeur au collège de Valenciennes et Lechantre, professeur au collège de Marcq, diacre et sous-diacre.

M. le chanoine Dieu est monté en chaire et après quelques paroles de félicitations et de vœux pour M. l'abbé Piat et sa famille, a prononcé une éloquente allocution en développant ce sujet : Le prêtre est un autre Jésus-Christ ; comme lui, il est docteur, il est sacrificateur et il est sauveur.

La *Chorale Notre-Dame* a rehaussé de ses chants cette belle cérémonie.

Nous renouvelons à M. l'abbé Piat et à sa famille nos félicitations.

Nouvelle société de secours mutuels. — Par arrêté ministériel du 26 avril 1902, la société de secours mutuels *Le Pain Quotidien*, a été approuvée. Cette société qui a son siège, 90, rue des Longues-Haies, a pour but de donner à ses adhérents des secours en cas de maladie, à la naissance de chaque enfant, et à la famille du sociétaire décédé. Elle débute avec 435 membres participants.

Les résultats du concours international de tir. — Voici les résultats du concours international de tir offert par la société du « Tir National » de Roubaix, du 13 avril au 25 mai 1902.

Cibles à 200 mètres. — Prix d'honneur : 1er prix, Dorez, Roubaix, 169 cartons ; 2e, Vandaele, Roubaix, 162 cartons (au sort) ; 3e, Wauquier, Roubaix, 143 cartons ; 4e, Balsombier Florin, Roubaix, 130 cartons ; 5e, Morel, Roubaix, 121 cartons.

Catégorie A, toutes armes de guerre ou de précision, haut nombre : 1er prix, Villette, Arras ; 2e, Lecouffe, Lillers ; 3e, Dorez, Roubaix ; 4e, Wauquier, id ; 5e, Morel, id ; 6e, Dewailly, Hem ; 7e, Dumont, Lille ; 8e, Sylva, Gand ; 9e, Vandaele, Roubaix ; 10e, Dutrieux, Hem ; 11e, Vandaele, Roubaix ; 12e, Bruxelles ; 11 bis, Vantroys, Roubaix ; Aubrock, Bruxelles ; 11 bis, Vantroys, Roubaix ; 12e, Briffaut, Hem ; 13e, Cherubin, Auberchicourt ; 14e, Rénard, Roubaix ; 15e, Ego, id ; 16e, Hembise, Prévost ; 17e, Boulenger, Roubaix ; 18e, Leret, id. ; 19e, Desrousseaux, id. ; 20e, Lefebvre, Tourcoing ; 21e, Bienes, Roubaix ; 22e, Courquin, Bourbourg ; 23e, Roger, Lille ; 24e, Geens, Bruxelles ; 25e, Martin, Bruay ; 26e, Vasseur, Arras.

(*A suivre*).

Caisse des écoles. — Une réunion du Comité de la « Caisse des Ecoles » aura lieu, le jeudi, 5 juin, à 4 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de la séance du 5 avril ; 2. Communication ; 3. Cantines scolaires : enlèvement des eaux grasses, propositions de M. Jules Dorchies ; 4. Cantines scolaires : étude de l'établissement d'une porcherie ; 5. Caisse des Ecoles : compte administratif de 1901 et budget supplémentaire de 1902 ; 6. Distribution de vêtements en 1902 : cahier des charges pour la mise en adjudication ; 7. Excursion à la mer pour les élèves qui obtiendront le certificat d'études primaires : organisation ; 8. Cantines scolaires : repas maigres pour les enfants des écoles maternelles.

Autorisations de bâtir. — M. Jules Pelle, rue Richard Lenoir, 32, une maison, rue Blanchemaille.

— M. Dancette, rue Montgolfier, 75, une maison, rue Fénélon.

Ligne téléphonique de Paris à Roubaix et à Tourcoing. — L'administration municipale vient d'être informée, sur sa demande, que l'installation du circuit téléphonique Paris-Roubaix-Tourcoing, est terminée entre Paris et Cambrai et que les travaux restant à établir seront continués sans interruption jusqu'à leur achèvement.

Les accidents de travail. — Un brosseur de laine, Guillaume Desbonnets, 27 ans, demeurant rue d'Estaing, travaillant au peignage de la Société Anonyme, rue du Collège, blessé au pied gauche, 10 jours de repos.

— Un manœuvre, Alphonse Vandorme, 46 ans, demeurant rue Cugnot, travaillant à la Fonderie de l'Epeule, blessé à la jambe gauche, 15 jours de repos.

— Un garçon boucher, Arthur Vanderplancke, 24 ans, demeurant place d'Amiens, 8, chez M. Henri Dejonckère, boucher, blessé à l'avant-bras gauche, 10 jours de repos.

Pommade Dépurator contre Dartres, Boutons, etc. — *Voir aux annonces.*

Un accident s'est produit, lundi vers midi et demi, à l'angle des rues du Curé et du Vieil-Abreuvoir. M. Paul Rasson, fils, entrepreneur, boulevard de Strasbourg, qui passait en tricycle à pétrole, ayant tourné trop brusquement a été projeté par terre et s'est fracturé le bras droit. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Dispa, il a été transporté en voiture chez lui.

En nettoyant des vitres. — Lundi matin, une jeune fille, Céline Willem, demeurant rue de Jemmappes, cour Vroman, 4, est tombée de la chaise sur laquelle elle était montée et s'est fait une double fracture de l'avant-bras gauche. Après avoir été soignée par M. le docteur Montaigne, elle a été admise à l'Hôtel-Dieu.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, dimanche soir, chez M. Eugène Stock, demeurant rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, 9, causant des dégâts insignifiants.

Quart-d'heure de Rabelais. — Un journalier, Henri Favorel, 51 ans, demeurant à Mouveaux, a été arrêté, pendant la nuit de dimanche à lundi, pour filouterie d'auberge chez un cabaretier, M. Vanschambelout, rue Blanchemaille, 92.

Les écraseurs. — M. Louis Barbotin, architecte, demeurant rue de Lille, 34, a déposé une plainte contre un conducteur d'automobile qui lui a tué son chien, dimanche, rue Chauzy.

Incident d'atelier. — Lundi matin, 19 ouvrieuses de la retorderie Watt, rue Watt, se sont mises en grève, demandant une augmentation de travail de cinquante centimes par jour. Satisfaction leur ayant été accordée, elles ont repris le travail à dix heures.

Abonnement musical. — Choix considérable. — Toutes les nouveautés chez **Marcelli, 3, rue du Bois.**

Arrestation pour vol au compteur. — Dimanche, vers 10 heures du matin, un peigneur, Martin-Jules Vanschonbrouck, 22 ans, demeurant rue Darbo, cour Bény, 16, entrait à l'estaminet de M. Devooghe, cabaretier, boulevard d'Hallain, 27, et se faisait servir une consommation ; puis, profitant de l'absence de la demoiselle Devooghe, appelée à la cuisine, il alla au comptoir et enleva une somme de 4 francs. Il prit la fuite. Il a été arrêté quelque temps après, rue Darbo, par l'agent de police Leclercq.

Abus de confiance. — Une plainte a été déposée par M. Cambien, boulevard de Paris, 18, contre un jeune homme, quant à présent inconnu, auquel il a confié, dimanche matin, une bicyclette en location. Cet individu n'est pas revenu et n'a pas fait renvoyer la bicyclette louée.

Ceux qui boivent trop. — Un tisserand, Désiré Desoubrie, 48 ans, demeurant rue du Coq-Français, 14, et Albert Hoosta, 18 ans, qui étaient ivres ont cassé une vitre chez M. Lévin Bailleul, rue Pierre-Motte, parceque la femme de ce dernier leur refusait à boire.

Ils ont été arrêtés.

Pile ou face ! — Une trentaine de contraventions ont été dressées par la police, dans la journée de dimanche, à des jeunes gens qui jouaient à « pile ou face » dans la rue.

Amateurs de pigeons. — Des individus inconnus ont pénétré, pendant la nuit de dimanche à lundi, dans une baraque de la cour Roose, rue Turgot, et ont enlevé 2 pigeons au préjudice de M. Justin-Toussaint.

Enterrement du 3 juin. — M. Jules Demesure, 9 h. 1/2, Notre-Dame.

Obit. — Mlle Louise Deconinck, 10 h., Notre-Dame.

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes pr **COMMUNIONS**

THOMAS FILS, 5, r. du Pries, pr la Gare, **LILLE**

du 2 juin

Naissances. — Gaston Huemeryck, rue de Lille, impasse des Arts, 11. — Gaston Geeremyck, rue Blanchemaille. — Marie Deboisne, rue de Maubeuge, fort Lordan Lefebvre, 57. — Achille Leclercq, rue de Condé, cour Vromen, 30. — Marguerite Lepiat, rue de Cartigny, cour Lallement, 6. — Arthur Lequenne, rue de l'Epeule, 201. — Marthe Scacha, rue de la Barbe d'Or, cour Wagnon, 5. — Louis Hostebart, boulevard de la République, 19. — Suzanne Gadenne, rue Chép.-Carolle, 16. — Jeanne Fontaine cour Vandale, 5. — Arthur Decottignies, boulevard de Cambrai. — Georges Simoens, rue de Croix, 50. — Léon Dekeukelaere, place de la Nation, 11.

Décès. — Valentine Lepiat, 6 ans, rue des Anges, 105, cour Charles Puis, 5. — Georges Lambrecq, 3 ans, angle des rues de Mons et boulevard de Mulhouse. — Elina Dereubaix, 40 ans, ménagère, rue des Sept-Ponts, 27. — Angèle Desmettre, 6 mois, rue de la Vigne, 31. — Pauline Delastre, 77 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Jules Vercoutre, 57 ans, journalier, rue Blanchemaille. — Virginie Duhem, 83 ans, sans profession, rue Saint-Jean, 50. — Suzanne Collier, 4 ans, rue Foucault, 10. — Mort-né, 1.

Mariage. — Henri Derbaix, 26 ans, journalier à Flers, et Marguerite Vermeulen, 22 ans, ménagère, rue Watt, cour Six, 20.

WATTRELOS
INCENDIE D'UN HANGAR
ET DE
500.000 kilos d'engrais chimiques

30.000 FR. DE DÉGÂTS

Lundi vers minuit, le tocsin annonçait qu'un incendie venait de se déclarer sur la Labourieur, à l'extrémité du territoire de Wattrelos, du côté de Roubaix. De cette dernière ville on apercevait dans cette direction d'énormes lueurs se projetant sur le ciel. Le feu venait de prendre dans un hangar, contenant de grandes quantités d'engrais chimiques, de l'ancienne « usine à pétrole », situé à l'extrémité de la ruelle du pétrole. Cette usine est la propriété de MM. Léon Allart et Cie, peigneurs à Roubaix, qui y ont installé de grands magasins de laine. L'établissement a trois hectares de superficie. Dans un vaste terrain avait été élevé un hangar en bois de cent mètres carrés environ, haut d'une dizaine de mètres, dans lequel on entassait des résidus de peignage destinés à être vendus comme engrais.

C'est dans cette annexe de l'établissement que le feu a pris. Trouvant dans les matières grasses un aliment facile, il s'est rapidement propagé. Bientôt le hangar fut détruit.

Le feu fut combattu par le concierge aidé de voisins et de curieux, à l'aide du matériel d'incendie de la maison. Quelques instants après, les pompiers de Roubaix arrivaient avec leur matériel et, après avoir adapté des tuyaux sur les bouches des eaux de la Lys, inondaient le brasier. Un vent violent poussait les flammes vers une rangée d'habitations ouvrières voisines du hangar qu'on crut un moment en danger ; aussi les pompiers portèrent-ils tous leurs efforts de ce côté ; ils ont conjuré ainsi de plus grands malheurs.

Il y avait dans le hangar 500.000 kilos d'engrais qui ne pourront plus être utilisés. Un wagon de la Compagnie du Nord, qu'on était occupé à charger a été la proie des flammes. Les dégâts sont évalués à 30.000 francs environ.

Malheureusement, ce hangar et ce qu'il contenait n'étaient pas assurés.

WASQUEHAL
Une Protestation

Au cours de la séance de dimanche la minorité du Conseil municipal a déposé la protestation suivante :

Messieurs,

A l'heure même où les processions devaient avoir lieu, la minorité tient à protester contre leur suppression, et à déclarer publiquement que vous êtes, vous, M. le Maire, avec quelques-uns de vos amis, les auteurs et les seuls auteurs de ce nouvel attentat à la liberté.

Nous disons que c'est vous qui supprimez les processions. C'est en vain que vous cherchez à vous justifier. Le peuple, juge de vos actes, a condamné votre conduite. Son bon sens lui a fait comprendre que rendre les processions impossibles ou ridicules, équivaut à les empêcher de sortir.

Il s'indigne de vous voir fouler aux pieds des traditions qui lui sont restées chères, et combattre ses intérêts par de nouvelles entraves à la prospérité du petit commerce.

Nous ajoutons que vous portez seul la responsabilité de vos actes en cette matière. Vous appuyant sur un arrêté dont, les articles n'ont pas été discutés, vous avez pris une décision qui n'est en définitive que l'expression d'une volonté personnelle : la vôtre M. le Maire ou celle de vos amis ?

Tout cela s'est fait en dehors de nous ; tout cela est votre œuvre. Nous tenions à en avertir le pays.

Adjudication de l'école du Capreau. — Hier, lundi, à trois heures de l'après-midi, a eu lieu, à la Mairie, l'adjudication des travaux pour l'école du Capreau.

Les adjudicataires ont été :

1er lot. — Maçonnerie : M. Amblan, de Croix, avec un rabais de 15 pour 100.

2e lot. — Plafonnage ; M. Decoq, avec un rabais de 25 pour 100.

3e lot. — Charpente : M. Mangez, de Croix, rabais de 17 pour 100.

4e lot. — Toiture : M. Plancard, de Roubaix, rabais de 24 0/0.

5e lot. — Peinture : Association des ouvriers de Roubaix, rabais de 23 0/0.

Un incident tragico-comique est venu égayer la réunion des soumissionnaires. M. Charles Lepers ayant fait une observation sur le changement de l'heure à la pendule de la mairie au moment même de l'adjudication, une altercation s'ensuivit entre M. Charles Lepers et le citoyen Barbieux, conseiller socialiste. C'est alors que maître Picavet, adjoint, ordonna, de sa voix la plus solennelle, au garde Selosse, de mettre M. Charles Lepers à la porte de la mairie. Pour en finir, M. Charles Lepers resta à la mairie.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 84, Rue des Urseulines

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, à Enghien, de M. Auguste Bigo, ancien notaire, ancien conseiller municipal. Il a succombé à une maladie qui le faisait souffrir depuis plusieurs années. Il n'était âgé que de 60 ans.

Il fut un homme du dévouement. Au conseil municipal, où il siégea de 1885 à 1888, il apporta à l'étude des questions d'affaires toute son ardeur, toutes ses connaissances.

Mais une œuvre surtout occupa le zèle de M. Auguste Bigo. Sa grande expérience et sa connaissance de toutes les misères de la vie, lui suggérèrent l'idée de devenir le conseiller des pauvres dans toutes les difficultés de leur existence. Avec quelques amis, il fonda le *Secrétariat du Peuple* qui, depuis une douzaine d'années, fonctionne à la Maison des Œuvres.

Il donna à cette institution le meilleur de son temps et c'est par milliers qu'il faudrait compter les services qu'il a rendus.

Seule la maladie l'empêcha, depuis quelques années, de venir régulièrement chaque dimanche au bureau du *Secrétariat du Peuple*, mais on pouvait adresser à son domicile, rue de Guisnes, tous ceux qui avaient besoin de ses conseils ou de ses services ; il les recevait avec une bienveillance, une amabilité, qui doublait aux yeux de ses obligés, l'importance de la bonne action dont ils étaient l'objet.

La mort de M. Bigo laisse donc un grand vide dans cette *Maison des Œuvres* où les catholiques tourquennois ont rassemblé tout un faisceau d'institutions qui réalisent « l'action populaire chrétienne » dont parlait dernièrement le grand pape Léon XIII.

Tous les lecteurs de la *Croix* se feront un devoir de prier pour le repos de l'âme du chrétien actif et dévoué au peuple, que fut M. Auguste Bigo.

Nous présentons à sa famille l'expression de notre sympathie attristée pour le deuil qui la frappe.

La buvette du quartier Notre-Dame de Lourdes bat son plein. Les attractions ne manquent pas et, parmi elles, s'en trouve une outrageante pour les bonnes mœurs et la religion. Nous regrettons de ne l'avoir pas su plus tôt car bon nombre d'enfants ont pu visiter à leur aise et se repaître la vue de choses immorales. Un père de famille qui était entré dans cette baraque foraine avec ses enfants en est sorti au plus vite et nous a conté la chose que la police a mission d'interdire, pensons-nous.

Les accidents de travail. — Victor Lepaut, 24 ans, rattacheur, demeurant rue du Touquet, a été blessé à la tête et à la main par une courroie qui s'est brisée au moment où il la mettait sur une poulie. Soins du docteur Debachy ; repos d'une semaine.

— Maria Dervaux, 40 ans, soigneuse, rue du Touquet, 44, a eu l'avant-bras gauche pincé dans un buffle de son métier. Soins du docteur Bourgois ; repos de 8 jours.

— Cyrille Titeca, 26 ans, briquetier, au quai de Cherbourg, s'est fait une blessure au talon gauche en passant sur un morceau de fer. Soins du docteur Vienne ; repos de 10 jours.

— Blanche Flo, 17 ans, soigneuse, rue des Piats, a eu la main droite prise dans un engrenage. Il en est résulté la désarticulation de la troisième phalange du médius et des plaies à l'index et à l'annulaire. Soins du docteur Debachy ; il y aura incapacité permanente partielle.

Une discussion qui tourne mal. — Dimanche soir, vers 11 h., à l'estaminet Lecomte, rue de l'Epinette, deux boulistes eurent une discussion au sujet d'un pari de 50 centimes fait au cours d'une partie.

Ils en vinrent aux injures puis aux coups. L'un d'eux, Adolphe Dhooghe, 25 ans, déboarreur, rue de l'Epinette, terrassa son adversaire, Arthur Vossaert, 22 ans, peigneur, rue du Flocon, et lui administra, une fois par terre, une volée de coups de pied.

La conséquence de cette lutte fut, pour Vossaert, une fracture de la jambe gauche un peu au-dessus de la cheville.

Un procès-verbal pour coups et blessures a été rédigé à la charge de Louis Duforest, 15 ans, rattacheur, demeurant rue de Croix.

Les arrivages aux halles de lundi. — Marée 720 k., cerises 200 k., pois 300 k., asperges 4 bottes, fromages 36 k., pommes de terre nouvelles 50 k., choux 150.

Etat-Civil de Tourcoing

du 2 juin

Naissances. — Delplanque Alphonse, rue Blanche-Porte. — Vanspraeghe Hilaire, rue des Villas, 15. — Vanderplancke Andréa, rue de Gand, 173. — Parmentier Emilie, rue du Rhin, 48.

Décès. — Delescluse Alphonse, 61 ans, rue du Blanc-Seau, 69. — Seubrecq Edouard, 5 mois, rue du Dahomey, 3. — Michel Zulma, 1 mois, Croix-Rouge, cour Wilkin, 15.

On trouverait la vie un bien pesant fardeau Si l'on était privé des savons du Congo.

MARCQ-EN-BARŒUL

Retrouvé. — Après 6 h. de recherches, le fils de M. Martin, débitant à la *Ville de Roubaix*, section de l'Entrepôt, a été retrouvé sur la voie publique à 2 kilomètres du domicile de ses parents. Un mécanicien de la Compagnie des tramways aurait ramené le fugitif à ses parents.

L'ÉLECTION DE M. BOURGEOIS
et la Presse Lilloise

Le Président provisoire est l'élu des radicaux, et ceux-ci n'ont triomphé qu'avec l'appoint indispensable des socialistes.

Les radicaux ne peuvent rien sans eux, et M. Bourgeois, le diplomate de La Haye, en dépit de ses prétentions à compter parmi les personnalités européennes, doit son fauteuil, non-seulement aux Jaurès-Millerand, mais aux révolutionnaires, teinte Delory.

Il faut marcher à gauche, toujours à gauche : que M. Loubet ne l'oublie pas.

Aux socialistes de maintenir énergiquement ce coup de barre à gauche. Ils sont les arbitres de la politique et sans eux pas de majorité.

Ecoutons plutôt le *Réveil du Nord*.

M. Bourgeois a été élu à trente-six voix de majorité, et c'est là une grosse victoire qui, d'ailleurs, a eu sa répercussion immédiate, car MM. Etienne et Maurice Faure, candidats des gauches radicale et socialiste à la vice-présidence ont brillamment battu MM. Guillain (du Congo) et Gauthier (de Clagny), candidats de toutes les réations !

Oui, le succès de Bourgeois peut-être fertile en conséquences bienfaisantes, si la majorité sait en tirer parti.

D'abord, n'est-il pas le témoignage irréfutable que, dans les élections dernières, le pays a fortement incliné à gauche l'axe de la politique ? Et, si c'est de plus en plus à gauche que vont les sympathies du pays, est-ce que le ministère de demain ne doit pas répondre à ce sentiment exprimé avec une telle netteté, que la Chambre n'a pu s'empêcher d'y souscrire, dès sa première réunion ?

Il y a dans la triple élection d'hier des indications précises pour M. le Président de la République, quant à la constitution du nouveau cabinet.

C'est un cabinet « de gauche », un cabinet d' « action républicaine », qui doit remplacer le cabinet de « défense républicaine », démissionnaire.

Toute combinaison en dehors de cette conception qui ressort des décisions mêmes de la Chambre, irait à l'encontre des volontés du Suffrage Universel et serait vouée à un lamentable échec.

M. Loubet s'en rendra certainement compte.

Mais il ne suffira pas de constituer un cabinet d'action. Il faudra que ce cabinet agisse.

Et c'est ici que la majorité qui s'est si catégoriquement affirmée à l'ombre du scrutin secret, et qui grandira, à n'en pas douter, aux scrutins publics qui vont suivre, exercera un rôle bienfaisant ou néfaste, suivant qu'elle ira droit aux réformes ou qu'elle s'endormira dans sa propre contemplation.

Nous comptons sur la phalange socialiste pour tenir cette majorité constamment en alerte et c'est pourquoi nous saluons, joyeux, l'aurore de la nouvelle législature.

Le *Progrès du Nord* se moque irrespectueusement de l'*Echo du Nord* qui prophétisait : « La réélection de M. Deschanel ne fait de doute pour personne. »

Nous comprenons l'exultation de la feuille radicale. Pensez donc : Grâce aux marchés, aux compromis plus ou moins avouables et à la discipline maçonnique qui a embrigadé les socialistes, les radicaux ont obtenu peu de voix et beaucoup de députés. Dans le Nord notamment on compte dix députés radicaux pour 111.000 voix et seulement deux députés socialistes pour 70.000.

Le *Progrès* oublie ces précieux alliés pour chanter la défaite des nationalistes et des progressistes, la déchéance de M. Deschanel, et il le fait avec l'impudence des victorieux désespérés.

Naturellement, il ne néglige pas d'indiquer à M. Loubet la nécessité de marcher guide à gauche.

Inutile de faire remarquer que la plaisanterie est lourde et d'un goût douteux :

Le voilà descendu de ce fauteuil, dont nous ne voudrions certes pas dire qu'il fût pour lui un perchoir où il se croyait grand parce qu'il était haut ; mais dont il ne sut pas, à coup sûr, se faire un piédestal sinon de gloire, du moins de pure et saine notoriété.

Il lui restera le droit de maudire l'ingratitude parlementaire qui goûta davantage ses menus savants que ses rappels à l'ordre.

N'a-t-il pas encore l'autre fauteuil, celui de l'Institut, où ces éclopés de la politique, Lemaître et Coppée, lui parleront de leurs infortunes pour le consoler de la sienne ?

Tout le monde n'a pas l'immortalité pour se guérir des misères quotidiennes.

Membre de l'Académie ; c'est la gloire cela ! Il lui reste maintenant à la mériter. Voilà une occupation qui le gardera pour longtemps de l'ennui et de l'oisiveté.

Tenez pour certain que, malgré tout, les journaux de la coalition vont continuer à crier victoire.

D'abord il est bien clair que nous allons assister à cette démonstration que les 303 électeurs de M. Bourgeois sont pour la plupart les meilleurs amis de M. Méline, qu'au demeurant ce scrutin n'a aucune importance puisque M. Deschanel est battu.

Ah ! évidemment, si M. Deschanel avait obtenu une seule voix de majorité le devoir de M. Loubet était de ne point s'en écarter. A peine de forfaiture et de trahison constitutionnelles on eût exigé un ministère méliniste.

L'*Echo du Nord* donne, de la majorité obtenue par M. Bourgeois, l'explication suivante :

M. Bourgeois est élu président de la Chambre. Les radicaux et les socialistes triomphent bruyamment. C'est avoir le triomphe facile.

M. Bourgeois est certes fort marqué comme radical. Mais ce n'est pas uniquement à cela qu'il doit son succès. Beaucoup qui voteraient contre lui s'il redevenait président du Conseil ont voté pour lui dans l'élection pour la présidence de la Chambre, parce que l'honorable député de la Marne est un homme sympathique, de relations aimables, qui compte des amis dans tous les camps. Son élection est faite pour une part de cette sympathie et de ces relations et pour une autre part, il faut le dire aussi, de l'intransigeance des radicaux unis aux pires éléments révolutionnaires. Les uns et les autres voulaient un président de combat. Ils ont sacré tel M. Bourgeois en dépit de ses résistances. Et ils ont fait masse sur son nom. Grossi d'un nombre respectable de suffrages personnels, ce bloc, qui ne pouvait rien tout seul, devait ainsi emporter la victoire.

Enfin, *La Dépêche* se contente de donner les appréciations de journaux parisiens, en les faisant précéder de cette phrase :

On s'attendait entre le chef radical et M. Deschanel, à un écart moindre. C'est l'évolution vers le « bloc » radical, accomplie par quelques progressistes, qui explique ce chiffre de voix. Si faible que soit cette majorité de 36 voix, elle est maintenant fixé.

Les Congrégations dans le Nord

A ANZIN

Dans sa dernière séance, le conseil municipal d'Anzin était appelé à donner son avis sur les demandes d'autorisation présentées par les Filles de charité de Saint-Vincent de Paul, pour leurs établissements de la rue de Saint-Amand, de la rue Voltaire et de la Bleuse-Borne.

Il est procédé au vote séparément et au scrutin secret sur chacune des demandes.

Pour les Sœurs de l'asile hospitalier, les résultats sont les suivants : 7 avis favorables, 5 défavorables et 9 bulletins blancs, qui indiquent, comme il a été convenu probablement, que ceux qui les ont déposés dans l'urne laissent au gouvernement le soin de donner telle suite qu'il jugera convenable aux demandes à lui soumises.

Pour les Sœurs de l'Ouvroir, de la rue Voltaire, 7 avis favorables, 6 défavorables et 8 blanc.

Pour celles de la Bleuse-Borne, 7 avis favorables, 6 défavorables et 8 blancs.

Récits humoristiques et scènes de mœurs contemporaines, par l'abbé Dal, curé de Faumont. — Prix : 2 fr.

En vente à la *Croix du Nord*, 15, rue d'Angleterre, Lille.

GAZETTE du NORD

— Nous apprenons les fiançailles de M. Emile Catry, fils de M. et Mme Emile Catry-Dupont avec Mlle Germaine Jacqmarcq, fille de M. Jacqmarcq-Plichon, de Saint-Sauve.

— Hier ont eu lieu, à Wasquehal, au milieu d'une grande affluence les funérailles de M. Jean-Paul Bernard, chevalier de la Légion d'honneur, receveur buraliste des contributions indirectes. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Séguin, chevalier de la Légion d'honneur, commissaire de police de Croix ; Amy, receveur et Lhomme, commis principal des contributions indirectes ; A. Delbarre, titulaire de la médaille militaire ; Rivelois, receveur buraliste à Wattrelos, et A. Magnon, décoré de la guerre d'Italie.

Les décorations du défunt étaient portées par M. E. Brisbaert, sous-officier retraité décoré de la médaille militaire, le deuil conduit par le fils du défunt, comptable de la maison A. Gros et fils. M. l'aumônier du Pensionnat Saint-Maur, accompagnait M. Albert Bernard. La maîtrise exécuta la messe de *Requiem*, harmonisée par M. Mazingue.

— Jeudi prochain, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, auront lieu les funérailles solennelles de Mme Lespagnol de Grimbry, décédée à Lille en son domicile, rue Royale, 107, à l'âge de 80 ans.

On sait que la famille Lespagnol de Grimbry, dont le nom est souvent cité dans l'histoire de Wasquehal, possède, dans le nouveau cimetière, un caveau de famille dans lequel Mme Lespagnol de Grimbry sera inhumée jeudi prochain.

Nous recommandons le vénérable défunte aux prières de nos lecteurs.

COUR D'ASSISES

Présidence de M. Lamo, conseiller

Ministère public : M. Crouzy, avocat-général

Audience du lundi 2 juin

1re affaire

Rapt et complicité à Roubaix

Céline Verhelle, 23 ans, née à Renaix (Belgique), soigneuse à Roubaix, et Angéline Lepers, âgée de 35 ans, journalière, née et demeurant à Roubaix, sont acquittées.

Défenseurs : Mes Dubron et Brackers d'Hugo.

2e affaire

ASSASSINAT A LILLE

Louis Hauw, âgé de 20 ans, né à Loon-Plage, cabaretier à Lille, a épousé, le 28 janvier 1899, Mlle Gabrielle Martin, alors âgée de 19 ans. Peu de temps après, il reprit un café situé boulevard de la Liberté, 2, à Lille, et le paya avec une somme de 10.000 francs avancée par sa belle-mère qui vint habiter avec les jeunes époux, jusqu'à sa mort survenue en 1900.

A partir de cette date, Hauw devint grossier et violent à l'égard de sa femme. Il s'adonna à la boisson, non seulement il négligea son commerce, mais il prit vis-à-vis de sa clientèle une attitude telle, que peu à peu, ses clients cessèrent de fréquenter son café. En octobre 1901, il comprit que la situation était mauvaise et il céda son établissement à son beau-frère, M. Trocliet, pour aller louer un appartement, rue Masséna.

La femme resta chez son beau-frère, en attendant que son mari eût trouvé une situation. Enfin Hauw trouva un estaminet, rue de Pas, et il espérait décider sa femme à le suivre.

Le 13 novembre, il se présente, vers six heures moins le quart, chez Trocliet où il causa avec des clients du café, pendant environ une heure ; puis, vers sept heures moins le quart, il se leva pour aller s'asseoir près de sa femme, sur un banc dans la salle de débit. Il lui murmura quelques mots à l'oreille ; elle lui fit un signe négatif.

Au même instant, Hauw sortit un revolver de sa poche et tira, sur la tête de sa femme, une balle qui pénétra dans la boîte crânienne, derrière l'oreille gauche. La mort fut instantanée.

Avant de quitter le café, Hauw tenta, en vain, de se suicider, en dirigeant son arme contre lui-même. Un quart d'heure après il était arrêté sur la place de Lille. Il était porteur de lettres et brouillons de lettres.

Soumis à un examen mental, Hauw a été déclaré pleinement responsable de ses actes. Il n'a pas d'antécédents judiciaires. Il est représenté comme sournois, brutal et vindicatif.

Louis-André Hauw est condamné à vingt ans de travaux forcés.

Défenseur : Me Ed. d'Hooghe.

INSTITUT GYNECOLOGIQUE

Pont du Lion d'Or, Saint-Maurice-Lille

TRAITEMENT MÉDICAL ET CHIRURGICAL

DES MALADIES DES FEMMES

S'adresser pour renseignements au Docteur TURGARD, à l'Institut, ou rue Thiers, 30. — Téléphone 1038.

Bruxelles, 2 juin

Blé blanc, l'hect.	16.25	Bœufs	1.52
Blé roux, »	.....	Veaux	1.90
Blé bl. de semis	.....	Moutons	—
Blé r. de semis	15.00	Porcs	0.78
Avoine, id.	.....	Lin, 1 k.	1.70 à 1.65
Haricots, id.	28.00	Beur. bl. le k.	2.78 à ...
Graine de lin.	.....	Beur. p. le k.	2.36 à ...
Pommes de terre	7.97	Œufs le cent	7.35 à ...

La Villette, le 2 juin 1902

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	Poids moyens	Prix du kilog. par qualité — Viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs	2 448	2.313	350	1 36	1 20	1 05	. 82	. 68	. 52
Vaches	758	702	295	1 37	1 15	. 95	. 79	. 63	. 46
Taureaux	505	224	475	1 10	.	. 90	. 66	. 55	. 45
Veaux	1.584